

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE COTE D'AZUR

SEANCE DEMATERIALISEE DU 20 MAI 2021

**DELIBERATION N° 2021-051**

**Objet : Création de diplômes d'établissement.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

Vu le Code de l'Éducation et notamment l'article L613-2 ;  
Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;  
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;  
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial et notamment son article 4 I ;  
Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;  
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;  
Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;  
Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;  
Vu la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;  
Vu les avis favorables des Conseils Académiques Pléniers du 13 avril et 4 mai 2021 ;  
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur de la Formation ;

**Approuve** les créations des diplômes d'établissement suivants et comme annexés à la présente délibération :

- Diplôme d'Université « Notions et concepts fondamentaux en Psychanalyse »
- Diplôme d'Université « Intelligence Artificielle et Santé »
- Diplôme d'Université « Art du Soin en Partenariat avec le Patient en ligne »
- Diplôme d'Université « Thérapeutique Médicale et Chirurgicale de la Calvitie »
- Diplôme Interuniversitaire « Médecine de la Personne Agée »
- Diplôme Interuniversitaire « Pratiques chirurgicales en Cancérologie »

**Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 31 voix pour et 1 abstention.**

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **32**

Fait à Nice, le 20 mai 2021

  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marc DIALLOZ

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2021-051**

TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE :

PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*

## PRESENTATION DE LA FORMATION

### 3.1. Objectifs de la formation

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

Le DIU vise à fournir aux chirurgiens généralistes ou spécialistes, les outils de l'exercice pluridisciplinaire dans le cadre d'une intégration à un réseau de soins en cancérologie. Il propose ainsi un enseignement post-universitaire de la cancérologie fondamentale appliqué à l'exercice de la chirurgie. Il permet de se présenter aux épreuves écrites et orales de l'examen européen de chirurgie oncologique (European Board of Surgery Qualification) organisé par the European Society of Surgical Oncology (Bruxelles) dans le cadre de l'UEMS (Union Européenne des Médecins Spécialistes).

### 3.2. Compétences attendues

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir les modalités des indications chirurgicales et la qualité des actes dans le contexte de la médecine fondée sur des preuves scientifiques
- S'intégrer à un réseau de soins en cancérologie
- Optimiser la prise en charge mais aussi l'information auprès des patients

### 3.3. Organisation pédagogique

- Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.
- La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

Enseignement transversal des pratiques chirurgicales en cancérologie ne se substituant pas aux apprentissages spécifiques à chaque spécialité d'organe (DES). Apprentissage de la prise en charge multidisciplinaire en cancérologie telle qu'elle était enseignée dans le DESC de cancérologie option chirurgie qui a disparu. Tous les aspects de la chirurgie oncologique sont abordés et illustrés au travers d'exemples propres à chaque spécialité d'organe. Enseignants choisis parmi les universitaires en cancérologie et les représentants des grandes spécialités chirurgicales impliquées en cancérologie.

### 3.4. Modalités d'enseignement

- Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.
- Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)
- L'adaptation à un public spécifique

Quatre séminaires sont prévus essentiellement en visioconférence comptant un total de **71h de formation essentiellement en cours magistraux**. Ces sessions comprennent également des séances d'analyse critique d'articles, de mini-RCP et de tables rondes. Par ailleurs, un **stage pratique de 40h** dans un des services de chirurgie cancérologique est également prévu (obligatoire).

### 3.5. Positionnement dans l'environnement

- Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs
- La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

Aucun enseignement transversal en chirurgie oncologique n'est disponible pour les internes issus de la nouvelle réforme. Le DESC de cancérologie option chirurgie va disparaître et la FST de cancérologie est réservé aux traitements médicaux des cancers ; il n'y a donc aucune formation équivalente en chirurgie oncologique.

### 3.6. Public visé et effectifs attendus

Tout chirurgien, quel que soit le domaine anatomique d'activité, mais ayant une activité en cancérologie et notamment une intégration à un réseau de cancérologie. Effectif attendu : 30 étudiants par an pour l'ensemble du DIU dont **5 inscrits à Nice**

### 3.7. Liens avec le monde socio-économique :

- Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

Nous n'avons pas de partenariat en dehors des autres universités : Universités de Nantes, de Nancy, de Marseille, de Bordeaux, de Lyon, de Dijon, de Clermont Ferrand et de Gênes

### 3.8. Suivi de formation

- Préciser les événements liées à cette formation (date de création, modification, etc.)

Date de création : 2021

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	A partir de juin			
Date de fermeture de la campagne :	samedi 15 août 2020			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :	fin août			
Capacité d'accueil :	minimum 5 et maximum 10			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Non			
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non			
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez):	Oui	Obligatoire	Préciser les critères :	DES de chirurgie, diplôme étranger de chirurgie avec reconnaissance européenne ou d'une AFSA
Entretien Oral :	Non			

FICHE DE SOUTENABILITE					
Intitulé du diplôme :	DIU EUROPEEN DE PRATIQUES CHIR	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité			
Composante :	Médecine				
Champ :	BSS				
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	Bac+5				
Détermination des droits d'inscription					
Droits systématiques :	57 €	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation			
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	1 300 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :		tarif plein	
Droit d'inscription n°2 (DI 2):	350 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :		internes de Nice	
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit contrat d'apprentissage :					
Droit formation continue :					
Equilibre financier					
	Nombre d'apprenants	Recettes DI	Autres recettes		
Nb d'apprenants DI 1:	3	3 900 €	Subventions:		Précisez les sources :
Nb d'apprenants DI 2:	2	700 €	Conventions :		Préciser les sources :
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :		
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :		Précisez les sources :
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :					
Nb d'apprenants formation continue :					
<b>TOTAL RECETTES DI:</b>		<b>4 600,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES AUTRES:</b>	<b>- €</b>	
Dépenses	Nombre d'HEQTD	% non mutualisés	Coût affecté		
<b>Coût des heures de formation</b>	<b>99,00</b>		<b>876 €</b>		
H. assurées par des permanents	36,00	10%	155 €		
H. assurées par des vacataires	63,00	20%	722 €		
<b>Encadrement et coordination</b>	<b>Nombre d'HEQTD</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>		
Suivis des projets tuteurés et/ou des stages et alternants			- €		
Autres frais de coordination			- €		
PRP/PCA (personnel permanent)			- €		
<b>Coût personnel en soutien</b>	<b>Nombre d'ETP</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>		
Recherche et mise en œuvre de R. P.			- €		
Suivi et gestion spécifique des étudiants			- €		
Participation à la gestion de la formation			- €		
<i>dont personnel payé en central/org. Extér.</i>			- €		
<b>Coût de fonctionnement spécifique</b>	<b>Montant</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>3 585,00 €</b>		
Fournitures spécifiques diverses		100%	- €		
déplacements des intervenants	0	100%	- €		
Frais de réception	1000	100%	1 000,00 €		
Autres prestations	2585	100%	2 585,00 €		

<b>Recettes :</b>	<b>4 600 €</b>	
<b>Dépenses :</b>	<b>4 461 €</b>	
<b>Equilibre :</b>	<b>139 €</b>	<b>La formation est autofinancée</b>

## Fiche Maquette DIU : EUROPEEN DE PRATIQUES CHIRURGICALES EN CANCEROLOGIE

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
Biologie du cancer à l'usage du chirurgien		La cellule cancéreuse (oncogène, réparation ADN, cycles, apoptose, dédifférenciation,...)		2h15			
		Le microenvironnement et l'angiogenèse					
		Processus métastatique (TEM, cellules souches, clonalité, dormance,...)					
		Carcinogènes (rayons, virus, inflammation chronique, environnements, polluants, hérédité,...)					
Préhabilitation				45 min			
Chirurgie prophylactique				30 min			
Anatomo-pathologie		impact de la qualité chirurgicale sur la qualité pathologique		45 min			
		attentes respectives					
Chimiothérapie		Chimiothérapie adjuvante		1h			
		Chimiothérapie néoadjuvante					
		Chimiothérapie d'induction					
		Chimio et chirurgie : comment le faire cohabiter					
Hormonothérapie		Sein		1h			
		Prostate					
Thérapies ciblées		Principes généraux		30 min			
		Anti-angiogéniques et chirurgie					
		Les autres grands cibles					
		Morbidités					
Radiothérapie		Radiobiologie et résistance		1h			
		Dosimétrie, fractionnement, IMRT					
		Radiothérapies externes					
		Curiethérapie					
		Radiothérapie intra-opératoire					
		Stéréotaxie					
Imagerie		Chirurgie et radiothérapie		1h			
		Les critères RECISTS et autres					
Organisation mondiale		Le Pet-scan : aujourd'hui et demain		1h15			
		Les plans cancers					
		Référentiels et RCP					
		Les réseaux					
		Les nouvelles autorisations en chirurgie oncologique					
<b>MODULE PRE OPERATOIRE</b>							
Stratégie		La stratégie décision doit être multidisciplinaire		1h30			
		La stratégie néoadjuvante					
		Escalades et désescalades chirurgicales					
		Stratégies et reconstructions : immédiates et différées					
Préservation de fertilité				30 min			
Oncogériatrie				30 min			
Information sur la perte d'un organe. Décision partagée				30 min			
Onco-génétique		Données utiles au chirurgien oncologue		1h			
		Indication de consultation onco-génétique					
Dépistage et stratégies chirurgicales		Principes généraux		1h			
		Les dépistages officiels					
		Impact sur la chirurgie					
Un essai qui change les pratiques		Sein		1h			
		Gynéco					
		L'immunité anti-tumorale					

Immuno-oncologie		Les vaccins et immunothérapie		45 min			
		Marqueurs et critères RECISTS					
		Effet abscopal					
Tumeurs rares 1 : les sarcomes et les GIST		Sarcomes et GIST : point de vue de l'oncologue médical		1h			
		La RCP moléculaire : avenir de la RCP					
Mini-RCP					2h15		
Les tumeurs de l'ovaire : point de vue de l'oncologue médical		Les tumeurs épithéliales de l'ovaire		1h30			
		Tumeurs rares 2 : le référentiel ESMO de prise en charge des tumeurs rares de l'ovaire					
		Récidives des tumeurs de l'ovaire					
		CHIP et tumeurs de l'ovaire : le point de vue de l'oncologue médical					
Quels sont les standards de chimiothérapie péri-opératoire dans les tumeurs digestives ?				1h			
Analyse d'article - le travail caché d'une présentation d'article en 5 minutes					4h45		
Tumeurs rares 3 : les sarcomes des tissus mous et les sarcomes osseux		Les règles générales de prise en charge des sarcomes		1h45			
		RCP / réseau de référence / centralisation appliqués aux sarcomes					
		Sarcome des tissus mous des membres - les règles chirurgicales / cas cliniques					
		Spécificités de prise en charge des sarcomes osseux / cas cliniques					
		Sarcomes rétropéritonéaux - les règles chirurgicales / cas cliniques					
Tumeurs rares 4 : tumeurs rares du péritoine		Comment traiter une tumeur rare du péritoine		1h30			
		La RCP RENAPE					
		Quid de la CHIP des carcinomes d'origine colorectale après l'essai PRODIGE					
		Quid de la CHIP des carcinomes ovariennes					
La sédation digitale				15 min			
Tumeurs rares 5 : les tumeurs neuro-endocrines		Prise en charge des TNE digestives		1h30			
		Réseau et organisation des soins pour les TNE					
		Les cas rares					
		Quelques cas cliniques					
Métastases hépatiques des cancers colo-rectaux 30 ans d'évolution. Où sommes nous ? Où allons nous ?				1h			
Tumeurs rares 6 : les tumeurs germinales métastatiques. Modèle de la cancérologie ?				1h			
La voie veineuse centrale en cancérologie		Les données factuelles		1h			
		Qui pose les VVC et les chambres à cathéter implantables en France					
		Complications des chambres à cathéter implantables					
		Plaintes relatives aux CCI					
Anesthésie : la consultation, la validation de la chirurgie, la préparation de l'acte				45 min			
La programmation opératoire : les résections à prévoir, la question des marges d'exérèse, bilan ganglionnaire, information du patient		Exemple en chirurgie colorectale		3h45			
		Exemple en chirurgie de l'œsophage					
		En chirurgie cancer du sein					
		En chirurgie du cancer avancé de l'ovaire					
		En chirurgie ORL					
Ambulatoire (concept, organisation, exemples concrets)				1h			
Chirurgie mini invasive : la chirurgie robotique				1h			
Chirurgie mini invasive : la coelioscopie				1h			

Ethique en chirurgie oncologique				1h			
La reconstruction : implémentation dans le parcours de soins		En chirurgie du cancer du sein		1h			
		En chirurgie cancer ORL					
		Stomies digestives et remise en continuité, information aux patients		3h			
		La reconstruction osseuse					
Lambeaux libres en cancérologie : indications, techniques, risques				1h			
Les traitements combinés		La CHIP, PIPAC : concept, technique, données scientifiques sur les indications, perspectives en digestif					
		La CHIP, PIPAC : concept, technique, données scientifiques sur les indications, perspectives en oncologie ovaire		2h			
		INTRABEAM					
		Notion de chirurgie de recours					
La chirurgie des métastases : indications, impact sur OS, PFS		Pulmonaires		3h00			
		SNC					
		Osseuses					
Exentération pelvienne : indication, RCP, qualité de vie				45 min			
Chirurgie lourde et pondération des indications en RCP				1h			
Chirurgie et radiothérapie, curiethérapie : concept, techniques, choix des indications				1h			
Table ronde : Annonce					1h		
Le DIEP : principes, indications, techniques, suivi post op				45 min			
Table ronde : programmation opératoire en cancérologie					1h		
Radiothérapie : les principales complications à court et long terme				45 min			
Table ronde : récurrence					1h		
L'INCA : présentation, les missions, les nouvelles autorisations				45 min			
Table ronde : prise en charges des métastases					1h		
Table ronde : la reconstruction					1h		
Table ronde : le séjour (ambulatoire, USC, conventionnel, la sortie)					1h		
Table ronde : éthique en chirurgie oncologique					1h		
Table ronde : RAAC					1h		
Recherche en chirurgie oncologique		Principales méthodes statistiques		3h15			
		Principes et difficultés					
		Analyse d'articles					
		Changement de pratiques					

<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>56h15</b>	<b>15h00</b>
-------------------------	--------------	--------------

## PRESENTATION DE LA FORMATION

### 3.1. Objectifs de la formation

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

Le DIU médecine de la personne âgée est destiné aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui soignent des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leur pratique.

Ce diplôme dure un an et fait partie, lorsqu'il se poursuit avec le DIU Coordination en Gériatrie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de médecine de gériatrie (à partir de la rentrée 2021) qui forme aux fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres). Le DIU médecine de la personne âgée étant un prérequis nécessaire à l'inscription du DIU coordination en Gériatrie.

Les atouts de cette formation sont :

- Formation nationale portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National Professionnel de Gériatrie.
- Pour les médecins de médecine polyvalente, le DIU médecine de la personne âgée ouvre droit à postuler à la qualification en Gériatrie dès lors que le candidat satisfait aux critères de la commission de Gériatrie auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). Il est obligatoire de l'avoir pour postuler dès lors que l'on n'est pas titulaire de la capacité de Gériatrie antérieurement obtenue.

Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leurs permettant d'améliorer les soins de la personne âgée et est obligatoire pour postuler au DIU coordination en Gériatrie, lequel est nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur.

### 3.2. Compétences attendues

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'indépendance et notamment :

- Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnemental d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques).
- Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies).
- Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.
- Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

### 3.3. Organisation pédagogique

- Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.
- La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

La formation est constituée de 131h :

- Enseignement théorique en e-learning (plateforme nationale SIDES NG) : 70h
- Enseignement par apprentissage des compétences en présentiel en local : 40h
- Séminaire en présentiel avec analyse de pratique : 6 demi-journées (21h)
- Congrès professionnel

Programme global :

- Fin de vie et éthique
- Situations d'urgence
- Maladies Chroniques (Ins. cardiaque, BPCO, diabète..)
- Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence.
- Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections..)

Programme détaillé :

- Tronc commun sur SIDES – NG : Formation théorique en E-learning commune au niveau national (70h de plateforme) : cf annexe 4
- Séances par une méthode éprouvée d'apprentissage des compétences (simulation, observation standardisée...) 40h organisée par le comité pédagogique local pour mise en pratique de connaissances acquises par la formation en E-learning (même programme).
- REUNIONS présentiels LOCALES d'une journée (6 demi-journées réparties à la convenance des coordonnateurs locaux) impliquant les acteurs locaux pour favoriser la connaissance du réseau local (équipe mobile, onco G,..) et abordant les thèmes suivants :
  - Une demi-journée : Fin de vie et éthique
  - Une demi-journée : Situations d'urgence
  - Une demi-journée : Maladies Chroniques (Ins. cardiaque, BPCO, diabète..)
  - Une demi-journée : Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence.
  - Deux demi-journée : Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections..)

- Participation optionnelle et recommandée :

- soit aux soirées de l'Institut gérontologique des Alpes maritimes (IGAM) pour Nice
- soit aux Journées annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (JASFGG)

### 3.4. Modalités d'enseignement

- Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.
- Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)
- L'adaptation à un public spécifique

Nombre d'années universitaires (inscriptions universitaires) : 1 an  
Rythme d'ouverture prévisionnel : tous les ans  
Rythme de la formation : Temps partiel

Nombre total d'heures en centre de formation (module médecine du sujet âgé) : 130 H

- dont formation présentiel : 61 H
- Dont enseignement par apprentissage des compétences (40 H)
- Dont séminaires (21 H) : 6 demi-journées
- dont formation distanciel : 70 H : enseignements théoriques en e-learning (plateforme SIDES NG) : Diaporamas sonorisés avec QCM
- dont évaluation : 2 H

Travail personnel estimé (à titre d'information, non comptabilisé dans le dispositif de formation) : 130 H

L'évaluation théorique (2h) est nationale, tandis que l'évaluation pratique est locale

Gérée par le collège national des enseignants en gériatrie. La plateforme SIDES-NG permet une évaluation de la qualité des contenus de formation en continu.

Une évaluation de la qualité de l'apprentissage et des séminaires sera réalisée à l'issue de chaque séance ou séminaire théorique et en fin de formation permettant de relever des points d'améliorations et collecter des suggestions pour les cours de l'avenir.

MCC DIU en annexe

Condition d'assiduité (présentiel)

Sauf motif impérieux, **l'assiduité est validée à condition d'avoir été présent aux 6 demi-journées de séminaires locaux et aux 37h de formation en présentiel.**

Validation de la partie théorique (e-learning)

Validation du module d'e-learning à condition d'atteindre les scores de **100% aux QRM évaluatifs et de 100% des feedbacks.**

Les modalités de validation du e-learning, sont identiques au niveau national et sont votées annuellement en CNEG puis par les UFR.

Réussite à une **épreuve écrite distanciel sur SIDES-NG sur 1h30 (coef de 3, note éliminatoire à 8/20)**

Validation de la pratique

--> les modalités exactes doivent faire appel à une méthode docimologique éprouvée pour la validation des compétences type récit de situation complexe authentique, elles sont votées annuellement par les UFR. Pour Nice : récit de situation complexe authentiques

L'évaluation pratique est organisée par le comité pédagogique local

**En cas d'échec à l'une ou l'autre des épreuves une deuxième session est organisée**

### 3.5. Positionnement dans l'environnement

- *Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs*
- *La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.*

Ce diplôme fait partie, avec le DIU Coordination en gériatrie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de médecine de gériatrie (à partir de la rentrée 2021) qui forme aux fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres). Le DIU médecine de la personne âgée étant un prérequis nécessaire à l'inscription du DIU coordination en gériatrie.

### 3.6. Public visé et effectifs attendus

Publics cibles : Les médecins souhaitant renforcer leurs compétences en gériatrie et en particulier : les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente

Les médecins souhaitant assurer les fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU coordination en gériatrie.

Viviers de recrutement (si pertinent) : Médecins généraliste, service de Gériatrie, service de médecine polyvalente, EHPAD, dispositif d'appui à la coordination (DAC) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Prérequis : Être titulaires d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France

Ou pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).

Modalités de recrutement : La demande d'inscription se fait auprès de la faculté de médecine de Nice via internet.

Sur Dossier : Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes. En cas de formation hors pays francophone une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir.

Membres de la commission de recrutement : Le recrutement est assuré au niveau local de la mise en œuvre de la formation (inclut les universités participant à la mise en œuvre de la formation sur un territoire).

Responsable pédagogique (président de commission) universitaire titulaire en Gériatrie.

Membres de l'équipe pédagogique.

La capacité d'accueil de ce diplôme est de 30 étudiants, avec un minimum de 10 étudiants. Les effectifs varient d'une année sur l'autre.

La communication de ce diplôme se fait par les outils de communication de la Faculté de médecine, par une communication intra et extra hospitalière (public et privée) grâce au responsable et co-responsable, lors d'événement. Etant un DIU national, elle fait également l'objet d'une communication au niveau national. ☒

### 3.7. Liens avec le monde socio-économique :

- *Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.*

Ce DIU est élaboré par le Collège National des Enseignants de Gériatrie travaillant sous l'égide du Conseil National Professionnel (CNP) de Gériatrie qui fédère entre autre les organismes nationaux représentatifs du métier de médecin coordonnateur. Il constitue la 1ère année de formation du cursus qui remplace dès la rentrée 2021 la capacité de Gériatrie. Le DIU coordination en gériatrie constituant la 2ème année de formation.

Ce cursus pourra être proposé et dispensé par toutes les universités au sein desquelles exerce un universitaire titulaire de Gériatrie (ou par l'intermédiaire d'une convention avec une telle université si ce n'est pas le cas).

Vivier de recrutement :

– La capacité accueil actuellement à l'Université de Nice environ 10 inscrits par promo.

– Suivre l'ensemble du cursus sur 2 ans (ce DIU médecin du sujet âgé étant requis pour s'inscrire au DIU coordonnateur de Gériatrie) sera à terme la seule formation diplômante nationale actualisée pour les métiers de Médecin coordonnateur d'EHPAD, et de Médecin de dispositif territorial gérontologique, métiers ne devant pas obligatoirement imposer le recours au DES de Gériatrie. Cette formation nationale se substituera donc au DU de médecins coordonnateurs, à la capacité de Gérontologie de et aux autres formations qui donnaient jusqu'à ce jour accès à la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD et inscrites dans le décret 2005 relatif à la qualification, aux missions et au mode de rémunération du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (article D. 312-155-2). Toutes les EHPADs de France ont l'obligation d'avoir un médecin coordonnateur. Or la pyramide des âges des personnes en poste est élevé et le turnover important.

Partenariats :

La formation bénéficie de la mise en place au niveau national de modules de e-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG. Celui-ci, veille à la bonne coordination des UFR sans constituer de convention. Chaque universitaire titulaire s'engage à ne pas faire de concurrence sur les tarifs d'inscription pour cette formation au sein de son UFR.

Cependant, la mise en œuvre de la formation (recrutement, présentiel, épreuves) et assuré au niveau local (universitaire régionale ou interrégionale). Chaque université utilise la trame commune de la description de la formation et installe un comité pédagogique local.

### 3.8. Suivi de formation

- *Préciser les événements liés à cette formation (date de création, modification, etc.)*

Remplacement au niveau national de la 1ere année de la capacité de de gérontologie à compter de la rentrée 2021 par le DIU médecine de la personne âgée et de la 2e année de la capacité de gérontologie par le DIU coordination en Gériatrie à compter de la rentrée 2022

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	mi Juin			
Date de fermeture de la campagne :	mi août			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :	mi août			
Capacité d'accueil :	min 10 max 30			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Non			
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Oui	Facultatif	Elément permettant d'apprécier l'adaptation du profil aux exigences du diplôme souhaité.	
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez):	Non			
Entretien Oral :	Oui	L'entretien oral fait suite à une phase de présélection sur dossier. Il permet d'apprécier les qualités du candidat sur leur savoir être, l'expression, la clarté et la cohérence d'un raisonnement, le degré de motivation du candidat et la pertinence des réponses supposant une préparation à cet entretien.		

FICHE DE SOUTENABILITE						
Intitulé du diplôme :	Diplôme Inter-universitaire Médecin	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité				
Composante :	Médecine					
Champ :	BSS					
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	Bac+6 et plus					
Détermination des droits d'inscription						
Droits systématiques :	57 €	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation				
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	1 700 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			plein tarif	
Droit d'inscription n°2 (DI 2):	350 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			tarif internes de Nice	
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :				
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :				
Droit contrat d'apprentissage :						
Droit formation continue :						
Equilibre financier						
	Nombre d'apprenants	Recettes DI	Autres recettes			
Nb d'apprenants DI 1:	5	8 500 €	Subventions:	- €	Précisez les sources :	
Nb d'apprenants DI 2:	5	1 750 €	Conventions :	- €	Préciser les sources :	
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :	- €		
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :	- €	Précisez les sources :	
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :						
Nb d'apprenants formation continue :						
<b>TOTAL RECETTES DI:</b>		<b>10 250,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES AUTRES:</b>	<b>- €</b>		
Dépenses	Nombre d'HEQTD	% non mutualisés	Coût affecté			
<b>Coût des heures de formation</b>	<b>0,00</b>			- €		
H. assurées par des permanents				- €		
H. assurées par des vacataires				- €		
<b>Encadrement et coordination</b>	<b>Nombre d'HEQTD</b>	<b>% pour la formation</b>		- €		
Suivis des projets tuteurés et/ou des stages et alternants				- €		
Autres frais de coordination				- €		
PRP/PCA (personnel permanent)				- €		
<b>Coût personnel en soutien</b>	<b>Nombre d'ETP</b>	<b>% pour la formation</b>		- €		
Recherche et mise en œuvre de R. P.				- €		
Suivi et gestion spécifique des étudiants				- €		
Participation à la gestion de la formation				- €		
<i>dont personnel payé en central/org. Extér.</i>				- €		
<b>Coût de fonctionnement spécifique</b>	<b>Montant</b>	<b>% pour la formation</b>		- €		
Fournitures spécifiques diverses	0,00			- €		
déplacements des intervenants	0			- €		
Frais de réception	0			- €		
Autres prestations	0			- €		

<b>Recettes :</b>	<b>10 250 €</b>	
<b>Dépenses :</b>	<b>- €</b>	
<b>Equilibre :</b>	<b>10 250 €</b>	<b>La formation est autofinancée</b>

### Fiche Maquette DIU: Médecine du sujet âgé

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
enseignement théorique en e-learning sur Sides NG		Notions fondamentales en Gériatrie : syndrome gériatrique, poly-pathologie, cascade gériatrique, fragilité			200 (130 travail personnel + 70h sur sides NG)		commune au niveau nationale
		Evaluation gérontologique standardisée : physique et psychique de la PA, prise en charge personnalisée, pluridisciplinaire et pluri-dimensionnelle.					
		Diagnostic et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées Prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement.					
		Diagnostic, prise en charge et prévention de la dénutrition					
		Diagnostic, prise en charge et prévention de la déshydratation					
		Soins bucco-dentaires et les troubles de déglutition					
		Diagnostic et prise en charge de la dépression et du risque suicidaire					
		Diagnostic, prévention et prise en charge des troubles de l'équilibre et marche et des chutes					
		Bon usage du médicament chez la personne âgée dont les psychotropes et les antibiotiques					
		Prévention et traitement des complications du décubitus dont escarres					
		Le sujet âgé alité (sédentarité et effet de l'immobilisation).					
		Diagnostic et prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale					
		Diagnostic et prise en charge des troubles du sommeil					
		Diagnostic et prise en charge de la douleur					
		Soins palliatifs et accompagnement et fin de vie					
		Infection du sujet âgé					
		Pneumopathie du sujet âgé					
		Infections urinaires du sujet âgé					
		La rééducation de la fracture du col du fémur					
		AVC (diagnostic, prévention, prise en charge et rééducation)					
		Le diabète du sujet âgé					
		Hyper et hypothyroïdie					
		La prévention en EHPAD (vaccinations, chutes, déclin fonctionnel)					
		Evolution démographique et vieillissement					
		Vieillesse rénale et insuffisance rénale du sujet âgé					
		Le syndrome confusionnel					
		L'épilepsie du sujet âgé					
		Le sommeil					
		Anémie du sujet âgé, MGUS, et autres hémopathies du sujet âgé.					
		Maladies inflammatoires au cours du vieillissement (Horton, PR, ..)					
		Vieillesse cardio-vasculaire					
		Insuffisance cardiaque					
		Valvulopathies dont RA.					
		Troubles du rythme cardiaque dont FA					
		Vieillesse et risque thrombotique					
		Maladie thrombo-embolique veineuse					
		L'HTA, l'hypotension artérielle					
		Maladie coronarienne					
		Spécificités gériatriques du sujet cancéreux					

	Prise en charge onco-gériatrique				
	Myélome				
	Les problèmes urologiques (gestion des sondages urinaires,...)				
	Insuffisance respiratoire chronique, BPCO				
	Maladie de Parkinson				
	L'ostéoporose, vitamine D				
	L'arthrose				
	Constipation				
	Surdit� du sujet �g�				
	Probl�mes et pathologies ophtalmologiques du sujet �g�				
	Dermatologie du sujet �g�				
	Mesures de protection juridique				
	Neuropathie p�riph�rique du sujet �g�				
	Sepsis				
	Sigmo�dite				
	Infection cutan�es et candidose				
	Grippe				
	Arthrite microcristalline (goutte, CCA)				
<b>enseignement pratique en pr�sentiel en local</b>	Simulation/observations standardis�s				40
<b>demi-journ�e enseignement en local</b>	Fin de vie et �thique		3,5		
	Situations d'urgence		3,5		
	Maladies chroniques (ins. Cardiaque, BPCO, diab�te, ...)		3,5		
	Psychiatries et troubles du comportement dans le cadre des troubles neurocognitifs		3,5		
	Pr�vention (Ost�oporose, d�nutrition, iatrog�nie m�dicamenteuse, infections, ...)		2*3,5		

## PRESENTATION DE LA FORMATION

### 3.1. Objectifs de la formation

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

Cette formation s'adresse à toute personne actrice de santé pour autrui ou pour elle-même désirant s'engager dans le questionnement éthique et l'apprentissage d'une culture commune et d'une pratique pour l'étudiant et le professionnel de santé de l'art de soigner en partenariat avec la maladie et la personne qui présente une maladie, pour le patient ou proche, de l'art de se soigner en partenariat avec le professionnel de santé. Cette formation a pour objectif l'acquisition et l'amélioration des compétences à l'art de soigner, de se soigner en partenariat.

### 3.2. Compétences attendues

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)

Cette formation a pour objectif l'acquisition et l'amélioration des compétences à l'art de soigner, de se soigner en partenariat:

#### A. Pour l'étudiant et le professionnel de santé :

1. Questionnement éthique au quotidien : Comment articuler les différents registres du prendre soin s'adressant à la fois à la maladie et à la personne qui présente une maladie ? Comment rencontrer l'autre dans son humanité, son identité, sa souffrance, son vécu, son expérience de la maladie ? Comment pondérer les principes éthiques de bienfaisance, non malfaisance et respect de l'autonomie du patient dans un juste chevauchement ? Comment mettre en cohérence le colloque singulier, l'équipe soignante et les proches et les contraintes du système de santé ?
2. Articulation de l'apprentissage des savoirs et des pratiques de l'art de soigner en partenariat en mettant en présence différents dispositifs pédagogiques, différentes disciplines (médicales, sciences humaines et sociales), différentes professions (gestionnaires, médecins, infirmières, psychologues, patients partenaires, médiateurs pairs en santé...), différents statuts (patients, proches aidants, professionnels de santé, étudiants, universitaires, citoyens).
3. Intégrer la philosophie appliquée de la vision Partenariat Patient de Montréal : le patient est considéré comme acteur de l'équipe soignante de ses propres soins. Il peut, s'il le souhaite et que les structures le permettent, participer à l'enseignement, la recherche, être une ressource pour les autres patients.

#### B. Pour le patient ou le proche aidant :

1. S'affirmer comme sujet souffrant, capacitant et en relation
2. Développer sa réflexivité et transmettre
3. Faire preuve d'altruisme
4. Devenir patient partenaire pour ses soins et patient ressource pour le système de santé dans l'enseignement, la recherche et les milieux de soins.

#### C. Constitution d'un portfolio des traces d'apprentissage permettant l'évaluation des compétences des professionnels de santé en exercice ou en formation, des patients ou proches aidants.

#### D. Valeur ajoutée de la formation

**1. Pour l'étudiant et le professionnel : Acquérir, reconnaître et développer les compétences permettant de (re)trouver un travail qui a du sens et qui se pratique en relation avec le patient, son entourage et les autres membres de l'équipe soignante. Elle peut probablement participer à une prévention de la souffrance de l'étudiant et du professionnel de santé.**

**2. Pour le patient ou proche :** Acquérir, reconnaître et développer les possibilités d'une vie créative et sereine avec la maladie en relation avec son entourage et son équipe soignante. Acquérir les compétences pour devenir patient-partenaire du système de santé dans le co-enseignement, le co-design de la recherche, l'éducation thérapeutique.

• Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.

• La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

L'enseignement comporte 12 journées de 3h40 focalisant chacune sur une thématique de la relation de soin ou de la santé dans la société (cf annexe1) et une 13<sup>ème</sup> journée d'évaluation. **Total : 44 heures de formation en distanciel.**

L'autoformation en intersessions est évalué à **7h par module** et **14h pour la soutenance**.

Chaque journée comporte plusieurs des ateliers suivants: 1. ciné-débat du film visionné en interséance, 2. retour de la bibliographie interséance, 3. atelier de médecine narrative 4.atelier de mise en situation avec debriefing, 5.atelier "projet partenariat patient"

Le portfolio comporte les traces d'apprentissage participatif et le travail personnel d'analyse de la bibliographie, des vidéos et des films conseillés, de proposition et d'analyse de situations cliniques vécues, de fiction ou simulées, ainsi que la description du projet partenaire.

L'équipe pédagogique (cf onglet équipe pédagogique) est constituée de David Darmon, médecin généraliste, professeur de médecine générale, directeur du département d'enseignement et de recherche en médecine générale, Adriaan Barbaroux, médecin généraliste, enseignant de médecine générale, Jean-Michel Benattar, gastro-entérologue libéral, président de l'association partenaire Maison de la Médecine et de la Culture, Arthur Claessens, étudiant en médecine, étudiant de la première promotion du DU de l'Art du Soin, Richard Desserme, webmaster, membre de l'association Maison de la Médecine et de la Culture, Stéphanie Fauré, patiente chronique, diplômée du DU "Art du Soin en Partenariat avec le Patient, Luigi Flora, patient chronique, co-directeur patient du CIBP, docteur en sciences de l'éducation, chercheur en sciences humaines et sociales, Arnaud Halloy, maître de conférences en ethnologie, anthropologie, Robin Jouan, docteur en médecine, interne en psychiatrie.

### 3.4. Modalités d'enseignement

• Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.

• Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)

• L'adaptation à un public spécifique

La formation est en ligne. Utilisation des outils de visio-conférence universitaires disponibles (zoom, moodle...)

Le numérique par mails est utilisé pour la communication entre les membres de l'équipe pédagogique, avec les étudiants et les étudiants entre eux

Un tutorat est mis en place durant toute l'année. Le tutorat est évalué à 2h par session.

Un portfolio papier et/ou (électronique) permet de recueillir les traces d'apprentissage.

### 3.5. Positionnement dans l'environnement

• Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs

• La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

Il s'agit d'une formation adaptée en ligne basée sur le DU Art du Soin en Partenariat avec le Patient de l'UCA en présentiel créée en 2017/2018 (formation dispensée en hybride, présentielle et distanciel en 2020 du fait de la pandémie)

#### Positionnement dans l'environnement

Il s'agit d'une formation originale qui n'a pas d'équivalent :

- des patients, un étudiant en médecine font partie de l'équipe pédagogique
- l'équipe pédagogique est multidisciplinaire (médecine, sciences humaines), pluri-professionnelle (médecins, enseignant-chercheur en anthropologie, docteur en science de l'éducation)

-les candidats ont aussi des statuts divers (étudiants en santé, professionnels de santé, patients chroniques et proches aidants)

Il s'agit de processus pédagogiques innovants, participatifs, multiples (ateliers de réflexion éthique et critique devant des éléments de bibliographie, des récits de vie, des films, de la littérature ou d'autres œuvres artistiques, mises en situation avec debriefing basées sur des scénarios co-construits à la suite d'ateliers de médecine narrative)

### 3.6. Public visé et effectifs attendus

Le vivier potentiel est très large. Le besoin d'une formation transversale au prendre soin en partenariat avec le patient est très fort. La formation est utile à tout étudiant et professionnel de santé en ville ou à l'hôpital, tout patient chronique ou proche patient. Le partenariat avec l'association Maison de la Médecine et de la Culture permet de bénéficier de son réseau de communication hospitalo-universitaire et dans la société civile.

Vivier potentiel dans la région et au delà de la région permettant de faire rayonner cette approche "partenariat patient" innovante. **La formation est limitée à 25 étudiants.**

**Les modalités et critères de sélection sont établis comme suit :**

- la présence est obligatoire. **3 absences sont éliminatoires.** Le critère présence représente **60% de la note.**

-le portfolio permet de recueillir les traces d'apprentissage durant tout l'enseignement.

Les traces d'apprentissage représentent **20% de la note.**

- une présentation assistée par ordinateur des traces d'apprentissage du projet "partenariat patient" de l'acquisition et du développement des compétences du partenariat de soin représentera **20% de la note.**

**-L'acquisition du DU se fait à partir d'une note de 12/20.**

### 3.7. Liens avec le monde socio-économique :

• Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

Avec l'association Loi 1901 « Maison de la Médecine et de la Culture » pour la communication, l'élaboration de vidéos, les contacts avec des intervenants, l'expertise dans l'organisation de rencontres médicales universitaires, professionnelles et citoyennes véhiculant la philosophie de l'Art du Soin en partenariat avec les patients et le public.

### 3.8. Suivi de formation

• Préciser les événements liés à cette formation (date de création, modification, etc.)

Création 2021

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :		mi août		
Date de fermeture de la campagne :		mi octobre		
Date prévisionnelle de la commission de sélection :		mi octobre		
Capacité d'accueil :		min 18 max 25		
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non	Matières examinées :		
Relevé de notes des études supérieures :	Non	Matières examinées :		
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Non	Facultatif	Ne rentre pas dans les critères de sélection mais permet d'apporter un soutien à la candidature.	
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Non	Facultatif	Niveau CECRL attendu :	
Niveau de langue en anglais :	Non	Facultatif	Niveau CECRL attendu :	
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non	Facultatif	Elément permettant d'évaluer la pertinence des travaux effectués au regard du diplôme souhaité.	
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non	Facultatif	Elément permettant d'apprécier l'adaptation du profil aux exigences du diplôme souhaité.	
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non	Facultatif	Préciser les critères :	
Autre document (précisez):	Non	Facultatif	Préciser les critères :	
Entretien Oral :	Non			

FICHE DE SOUTENABILITE					
Intitulé du diplôme :	art du soin en partenariat avec le p	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité			
Composante :	Médecine				
Champ :	BSS				
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	niveau BAC				
Détermination des droits d'inscription					
Droits systématiques :	57 €	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation			
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	300 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			tarif plein
Droit d'inscription n°2 (DI 2):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit contrat d'apprentissage :					
Droit formation continue :					
Equilibre financier					
	Nombre d'apprenants	Recettes DI	Autres recettes		
Nb d'apprenants DI 1:	18	6 426 €	Subventions:		Précisez les sources :
Nb d'apprenants DI 2:		0 €	Conventions :		Préciser les sources :
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :		
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :		Précisez les sources :
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :					
Nb d'apprenants formation continue :					
<b>TOTAL RECETTES DI:</b>		<b>6 426,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES AUTRES:</b>	<b>- €</b>	
Dépenses	Nombre d'HEQTD	% non mutualisés	Coût affecté		
<b>Coût des heures de formation</b>	<b>44,00</b>	<b>% non mutualisés</b>	<b>2 520 €</b>		
H. assurées par des permanents		100%	-		
H. assurées par des vacataires	44,00	100%	2 520 €		
<b>Encadrement et coordination</b>	<b>28</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>		
Suivis des projets tuteurs et/ou des stages et alternants			-		
Autres frais de coordination			-		
PRP/PCA (personnel permanent)			-		
<b>Coût personnel en soutien</b>	<b>Nombre d'ETP</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>		
Recherche et mise en œuvre de R. P.			-		
Suivi et gestion spécifique des étudiants			-		
Participation à la gestion de la formation			-		
<i>dont personnel payé en central/org. Extér.</i>			-		
<b>Coût de fonctionnement spécifique</b>	<b>Montant</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>1 026,00 €</b>		
Fournitures spécifiques diverses			-		
déplacements des intervenants			-		
Frais de réception			-		
Autres prestations	1026	100%	1 026,00 €		
	<b>Recettes :</b>	<b>6 426 €</b>			
	<b>Dépenses :</b>	<b>3 546 €</b>			
	<b>Equilibre :</b>	<b>2 880 €</b>	<b>La formation est autofinancée</b>		



PRESENTATION DE LA FORMATION
<p><b>3.1. Objectifs de la formation</b></p> <p>Indiquez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs spécifiques de la formation</li> <li>- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).</li> <li>- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.</li> </ul> <p>- Définir les bases anatomiques du cuir chevelu</p> <p>- Etude des pathologies du cuir chevelu conduisant à une alopécie</p> <p>- Etude des méthodes de reconstruction de la calvitie</p> <p>- Enseignement pratique des techniques de reconstruction de la calvitie (laboratoire d'anatomie et stage en structure agréée)</p> <p>Il existe seulement 2 diplômes universitaires en France à ce sujet, un à Paris et un à Lyon. Il est donc difficile à l'heure actuelle de se former aux techniques de greffe capillaire. Il faut aussi savoir que le Conseil de l'Ordre des médecins est en mesure de demander de justifier par un diplôme officiel français cette activité.</p>
<p><b>3.2. Compétences attendues</b></p> <p>Indiquez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs spécifiques de la formation</li> <li>- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)</li> </ul> <p>La demande grandissante des patients suscite un véritable intérêt chez les praticiens de se former à la prise en charge thérapeutique de l'alopécie.</p> <p>Il en découle que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les praticiens qui souhaitent se spécialiser finissent par apprendre en cabinet privé par compagnonnage, sans formation officielle.</li> <li>- Il existe alors une dérive médicale qui consiste à faire réaliser la greffe capillaire par une technicienne avec une simple surveillance médicale, en raison d'une maîtrise partielle voire inexistante du geste.</li> <li>- Le manque de praticiens formés incite à pratiquer des prix onéreux.</li> </ul> <p>Cela engendre bien souvent une fuite des patients vers l'étranger.</p> <p>Le tourisme médical est en plein essor notamment dans le domaine de la chirurgie esthétique, greffes capillaires incluses, les patients se rabattent sur l'Espagne, parfois le Mexique, mais surtout la Turquie. Chaque année, environ un demi-million de personnes partent se faire opérer en Turquie. Beaucoup de centres étrangers n'offrent pas les garanties d'un geste effectué dans des conditions médicales rigoureuses. Le suivi des patients est souvent négligé.</p>
<p><b>3.3. Organisation pédagogique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.</li> <li>• La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4</li> </ul>
<p><b>3.4. Modalités d'enseignement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.</li> <li>• Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)</li> <li>• L'adaptation à un public spécifique</li> </ul> <p>Cet enseignement se fera en présentiel (assiduité aux cours indispensable) sous forme de 4 séminaires abordant les thématiques suivantes :</p> <p>1/Anatomie pathologie du cuir chevelu 2/Thérapeutique médicale de la calvitie techniques générales de reconstruction 3/ Implantation capillaire 4/ Gestion de l'acte et des complications des implants capillaires</p> <p>Les 4 séminaires proposés alterneront entre enseignement et TP au laboratoire d'anatomie de la Faculté pour dissections pratiques sur pièces fraîches (2 demies-journées)</p> <p>et 2 jours de stage d'observation : Terrain de stage homologué par les responsables d'enseignement</p> <p>Lieu : INSTITUT UNIVERSITAIRE DE LA FACE ET DU COU</p> <p>Service d'ORL, Chirurgie maxillo-faciale et Bloc opératoire</p>
<p><b>3.5. Positionnement dans l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs</li> <li>• La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.</li> </ul> <p>- Les praticiens qui souhaitent se spécialiser finissent par apprendre en cabinet privé par compagnonnage, sans formation officielle.</p> <p>- Il existe alors une dérive médicale qui consiste à faire réaliser la greffe capillaire par une technicienne avec une simple surveillance médicale, en raison d'une maîtrise partielle voire inexistante du geste.</p> <p>- Le manque de praticiens formés incite à pratiquer des prix onéreux.</p> <p>Cela engendre bien souvent une fuite des patients vers l'étranger.</p> <p>Le tourisme médical est en plein essor notamment dans le domaine de la chirurgie esthétique, greffes capillaires incluses, les patients se rabattent sur l'Espagne, parfois le Mexique, mais surtout la Turquie. Chaque année, environ un demi-million de personnes partent se faire opérer en Turquie. Beaucoup de centres étrangers n'offrent pas les garanties d'un geste effectué dans des conditions médicales rigoureuses. Le suivi des patients est souvent négligé.</p>
<p><b>3.6. Public visé et effectifs attendus</b></p> <p>Capacités d'accueil <b>10 PERSONNES minimum - 20 PERSONNES maximum</b></p> <p>Ce diplôme s'adresse à tous les étudiants titulaires d'un(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les titulaires du diplôme français d'État de Docteur en médecine générale, qualifiés en ORL Chirurgie cervico-faciale, Chirurgie générale, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie de la face et du cou, chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, dermatologie et vénéréologie.</li> <li>- Les titulaires d'un diplôme étranger permettant d'exercer la dermatologie, la chirurgie maxillo-faciale, la chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ou la chirurgie de la face et du cou dans leur pays.</li> <li>- Sous certaines conditions des étudiants français en cours de formation spécialisées en chirurgie maxillo-faciale, chirurgie maxillo-faciale et stomatologie, chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, chirurgie de la face et du cou, dermatologie et vénéréologie.</li> </ul>
<p><b>3.7. Liens avec le monde socio-économique :</b></p> <p>RAS</p>
<p><b>3.8. Suivi de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préciser les événements liés à cette formation (date de création, modification, etc.)</li> </ul> <p>création 2021</p>

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	mi juin			
Date de fermeture de la campagne :	mi août			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :	mi août			
Capacité d'accueil :	min10 max 20 PERSONNES			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Oui	Facultatif	Niveau CECRL attendu :	
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non			
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez):	Oui	Obligatoire	Préciser les critères :	Inscrit à un DES ou DESC
Entretien Oral :	Non			

FICHE DE SOUTENABILITE					
Intitulé du diplôme :	DIPLÔME UNIVERSITAIRE THERAPEU	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité			
Composante :	Médecine				
Champ :	BSS				
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	Bac+6 et plus				
Détermination des droits d'inscription					
Droits systématiques :	57 €	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation			
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	2 400 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			tarif plein
Droit d'inscription n°2 (DI 2):	350 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			tarif pour les internes de Nice
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit contrat d'apprentissage :					
Droit formation continue :					
Equilibre financier					
	Nombre d'apprenants	Recettes DI	Autres recettes		
Nb d'apprenants DI 1:	18	43 200 €	Subventions:		Précisez les sources :
Nb d'apprenants DI 2:	2	700 €	Conventions :		Préciser les sources :
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :		
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :		Précisez les sources :
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :					
Nb d'apprenants formation continue :					
<b>TOTAL RECETTES DI:</b>		<b>43 900,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES AUTRES:</b>	<b>- €</b>	
Dépenses	Nombre d'HEQTD	% non mutualisés	Coût affecté		
<b>Coût des heures de formation</b>	<b>132,00</b>		<b>1 309 €</b>		
H. assurées par des permanents	71,00	20%	610 €		
H. assurées par des vacataires	61,00	20%	699 €		
<b>Encadrement et coordination</b>	<b>Nombre d'HEQTD</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>		
Suivis des projets tuteurés et/ou des stages et alternants			- €		
Autres frais de coordination			- €		
PRP/PCA (personnel permanent)			- €		
<b>Coût personnel en soutien</b>	<b>Nombre d'ETP</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>		
Recherche et mise en œuvre de R. P.			- €		
Suivi et gestion spécifique des étudiants			- €		
Participation à la gestion de la formation			- €		
<i>dont personnel payé en central/org. Extér.</i>			- €		
<b>Coût de fonctionnement spécifique</b>	<b>Montant</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>40 215,00 €</b>		
Fournitures spécifiques diverses	10000,00	100%	10 000,00 €		
déplacements des intervenants	3000	100%	3 000,00 €		
Frais de réception	6000	100%	6 000,00 €		
Autres prestations	21215	100%	21 215,00 €		

Recettes :	<b>43 900 €</b>	
Dépenses :	<b>41 524 €</b>	
Equilibre :	<b>2 376 €</b>	<b>La formation est autofinancée</b>

## Fiche Maquette DU THERAPEUTIQUE MEDICALE ET CHIRURGICALE DE LA CALVITIE

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
<b>Séminaire 1 :</b>				8H			
<b>Anatomie, pathologie du cuir chevelu</b>							
Anatomie du cuir chevelu				1H			
Biologie et physiologie du cheveu				1H			
Trichoscopie-Trichogramme+ Examen compl				2H			
Alopécie non cicatricielle				1H			
Alopécie cicatricielle				1H			
Alopécie androgénétique : homme et femme				1H			
Tumeurs du cuir chevelu				1H			
<b>Séminaire 2 :</b>							
<b>Thérapeutique médicale de la calvitie, techniques générales de reconstruction du cuir chevelu</b>				12H			
Traitement médico-cosmétique				1H			
Mésothérapie du cuir chevelu				1H			
Microinjection de PRP				1H			
Mesogreffe capillaire et thérapie cellulaire				1H			
Compléments capillaires				30 MIN			
Trichopigmentation médicale				30 MIN			
Anesthésie du cuir chevelu				1H			
Techniques générales de reconstruction du cuir chevelu				1H			
Lambeaux cuir chevelu				1H			
Dissection au laboratoire d'anatomie						4H	

36

0

4

## Fiche Maquette DU THERAPEUTIQUE MEDICALE ET CHIRURGICALE DE LA CALVITIE

UE DISCIPLINAIRES Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	Nombre à choisir par l'étudiant						Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	
<b>Séminaire 3 :</b> <b>Implantation capillaire</b>				12H			
Technique greffe FUE				1H			
Indication, technique, déroulement d'une greffe par FUE				1H30			
Technique greffe FUT				1H			
Indication, technique, déroulement d'une greffe par FUT				1H30			
Greffe de barbe				1H			
Greffe de sourcil				1H			
Spécificité des cheveux ethniques				1H			
TP au laboratoire d'anatomie						4H	
<b>Séminaire 4 :</b> <b>Gestion de l'acte et des complications des implantations capillaires</b>				8H			
Formation et rôle de l'assistante				1H			
Suites opératoires en greffe capillaire				1H			
Complications des greffes capillaires				1H			
Suivi des patients en greffes capillaire				1H			
Le dossier médical				30 MIN			
Point sur la motorisation et automatisation en greffe capillaire				1H			
Asepsie et règles d'hygiène au cabinet				1H			
Stérilisation et circuit des déchets médicaux en greffe capillaires				1H			
Communication digitale, Aspect médico-légaux				30 MIN			
<b>2 jours de stages d'observation</b>							
Terrain de stage homologué par les responsables d'enseignement					16H00		
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE LA FACE ET DU COU							
Service d'ORL, Chirurgie maxillo-faciale							
Bloc opératoire							
31 avenue de Valombrose							
06100 Nice							
				36	16	4	

PRESENTATION DE LA FORMATION

**3.1. Objectifs de la formation**

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

**1/ Les objectifs spécifiques de la formation**

Ce programme de formation est développé dans le cadre du 3IA Côte d'Azur et répond à une demande forte identifiée par les professionnels de la santé et les spécialistes de l'intelligence artificielle. La formation est destinée aux professionnels du secteur médical (internes, médecins, cadres intermédiaires dans le secteur de la santé, physiciens médicaux, chercheurs en biologie de la santé, etc.). L'objectif principal est de renforcer leur compréhension en intelligence artificielle afin de les accompagner au mieux dans la mise en place opérationnelle de projets de recherche translationnelle "IA et médecine".

**2/ Les connaissances et compétences attendues**

Les titulaires du diplôme acquerront des connaissances sur les caractéristiques et méthodes de fonctionnement des algorithmes d'intelligence artificielle. Ils développeront des connaissances et compétences sur l'extraction, la préparation et l'intégration des données médicales, et plus particulièrement des images médicales et des données "omics". Les enjeux réglementaires et techniques spécifiques au secteur médical seront abordés. Des rencontres avec des entreprises du domaine et des visites d'incubateurs, seront organisées. Cette formation vise à fournir des compétences en intelligence artificielle qui viendront compléter des compétences médicales déjà acquises. Elle aidera les participants à intégrer et évaluer les performances et biais des outils d'IA utilisés dans leur activité professionnelle, à initier des projets de recherche translationnelle en IA avec les mathématiciens du secteur académique et/ou des entreprises spécialisées en IA et santé. La formation concerne des cadres du secteur santé souhaitant mettre en place des projets innovants d'intelligence artificielle utilisant les données médicales (code NSF 326/315n Formacodes 31028).

Référentiel ROME : Production et exploitation de systèmes d'information - Etudes et développement informatique - Management et ingénierie études, recherche et développement industrie.

Parmi les compétences visées :

- Appliquer les connaissances dans des situations pratiques
- Analyser une situation complexe
- Adopter une approche pluridisciplinaire
- Etablir les étapes d'un projet de développement d'une solution d'IA en Santé
- Critiquer la méthodologie d'une solution d'IA en Santé
- Valider la pertinence d'une solution d'IA en Santé

**3/ Lien avec les axes stratégiques Recherche**

**3.2. Compétences attendues**

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).

**1/ Les objectifs spécifiques de la formation :**

L'objectif est de renforcer la compréhension des méthodes de fonctionnement des algorithmes d'IA et des caractéristiques spécifiques des données médicales, afin de développer les compétences des professionnels de santé dans ce domaine.

**2/ Les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation :**

Le programme de formation est axé sur le développement des processus de leadership dans des organisations à haute fiabilité. A l'issue de la formation, les participants auront acquis :

- Le module dédié aux **DONNEES DE SANTE (26H)** permettra d'acquérir des compétences en gestion réglementaire et technique des données médicales (extraction, préparation, intégration), et plus particulièrement des images médicales et des données "omics". Il permettra également aux étudiants de faire une évaluation critique des résultats algorithmiques en fonction des risques de biais dans les données.
- Le module **IA FONDAMENTALE (56H)** donnera des compétences pour choisir l'algorithme d'IA le plus adapté à la question médicale posée et pour leur utilisation pratique.
- Le module **INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT EN IA MEDICALE(14H)** apportera des compétences pour identifier les domaines médicaux les plus prometteurs pour l'utilisation médicale de l'IA et fera découvrir à l'étudiant l'entrepreneuriat dans ce domaine : rencontres de start-ups, PME, visite d'incubateur...
- Le module **BASES DE PROGRAMMATION EN PYTHON/R (OPTIONNEL- 14H)** aura pour objectif d'offrir des compétences en programmation

**Total: 110h**

**3.3. Organisation pédagogique**

• Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.

- La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

**1/ Commentaire sur la cohérence des contenus :**

Le contenu de la formation a été élaboré en intégrant 3 modules obligatoires et 1 module optionnel permettant, suivant les profils de prodiguer une formation complète, pouvant être complétée si besoin par une option de 14h dédiée à la programmation. La formation comblera un module sur les données de santé, de l'IA fondamentale, un module d'applications médicales et entrepreneuriat en IA et des bases de programmation en Python/R en option.

**2/ Programme :**

**UE1) Donnée de santé** (Introduction - Aspects réglementaires - Gestion des données médicales)

**UE2) IA fondamentale** (Statistical learning - Data driven - Natural language processing)

**UE3) Innovation et entrepreneuriat en IA médicale** (Projet professionnel et expertise)

**UE4) Bases de programmation en Python/R (option)**

**3.4. Modalités d'enseignement**

- Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.
- Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)
- L'adaptation à un public spécifique

**1/ Les modalités d'enseignement mises en place :**

**Formation hybride** en priorité en présentiel. La formation sera dispensée en langue française.

**2/ Les rythmes de formation :**

La formation se déroulera sur des journées de **7 h soit 16 jours à répartir sur 6 mois, avec un début des cours en novembre.**

**3/ L'adaptation à un public spécifique :**

Ces cours sont destinés à un public bien spécifique : les professionnels de la santé, c'est pourquoi le programme est sur mesure pour ce type de public et composé de 4 modules qui pourront également être proposés en formation modulaire. Le rythme de formation a été pensé pour ce public qui doit pouvoir se dégager du temps avec des contraintes fortes.

**3.5 Positionnement et valeur ajoutée de la formation**

- Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs
- La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

**1/ Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs :**

Il n'existe aucune formation comme celle-ci au sein d'UCA. Elle s'insère dans les axes de développement de l'Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle Côte d'Azur.

**2/ La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional, national et international :**

Il n'existe aucune formation diplômante de ce type en PACA, et seulement 3 formations identifiées sur Paris, Lille et Dijon.

**3/ Cette formation est développée en coopération** avec le 3IA Côte d'Azur.

**3.6. Public visé et effectifs attendus**

La formation est destinée aux professionnels du secteur de la santé et espère accueillir la première année une quinzaine d'étudiants.

Le DU envisage un effectif de 15-30 étudiants approximativement. **L'effectif minimal sera de 15 étudiants, l'effectif maximal sera de 30 étudiants.**

Un tarif préférentiel sera également proposé aux internes de Nice.

**3.7. Liens avec le monde socio-économique :**

- Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

RAS

**3.8. Suivi de formation**

- Préciser les événements liés à cette formation (date de création, modification, etc.)

Date de création : 2021

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	mi août			
Date de fermeture de la campagne :	octobre			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :	octobre			
Capacité d'accueil :	15 MIN 30 MAX			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et actuelles, et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Oui	Facultatif	Niveau CECRL attendu :	B2
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non			
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez): <b>diplôme attestant du niveau requis</b>	Oui	Obligatoire	Préciser les critères :	
Entretien Oral :	Non			

FICHE DE SOUTENABILITE						
Intitulé du diplôme :	DU INTELLIGENCE ARIFICIELLE ET S	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité				
Composante :	Médecine					
Champ :	BSS					
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	Bac+5					
Détermination des droits d'inscription						
Droits systématiques :	57 €	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation				
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	1 500 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			tarif plein	
Droit d'inscription n°2 (DI 2):	350 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			tarif internes niçois	
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :				
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :				
Droit contrat d'apprentissage :						
Droit formation continue :						
Equilibre financier						
	Nombre d'apprenants	Recettes DI	Autres recettes			
Nb d'apprenants DI 1:	12	18 000 €	Subventions:		Précisez les sources :	
Nb d'apprenants DI 2:	10	3 500 €	Conventions :		Préciser les sources :	
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :			
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :		Précisez les sources :	
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :						
Nb d'apprenants formation continue :						
<b>TOTAL RECETTES DI:</b>		<b>21 500,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES AUTRES:</b>	<b>- €</b>		
Dépenses	Nombre d'HEQTD	% non mutualisés	Coût affecté			
<b>Coût des heures de formation</b>	<b>145,00</b>		<b>6 852 €</b>			
H. assurées par des permanents	101,50	100%	4 360 €			
H. assurées par des vacataires	43,50	100%	2 491 €			
<b>Encadrement et coordination</b>	<b>Nombre d'HEQTD</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>			
Suivis des projets tuteurés et/ou des stages et alternants		100%	- €			
Autres frais de coordination		100%	- €			
PRP/PCA (personnel permanent)		100%	- €			
<b>Coût personnel en soutien</b>	<b>Nombre d'ETP</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>			
Recherche et mise en œuvre de R. P.			- €			
Suivi et gestion spécifique des étudiants			- €			
Participation à la gestion de la formation			- €			
<i>dont personnel payé en central/org. Extér.</i>			- €			
<b>Coût de fonctionnement spécifique</b>	<b>Montant</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>14 585,00 €</b>			
Fournitures spécifiques diverses	1200,00	100%	1 200,00 €			
déplacements des intervenants	2000	100%	2 000,00 €			
Frais de réception	1000	100%	1 000,00 €			
Autres prestations	10385	100%	10 385,00 €			

<b>Recettes :</b>	<b>21 500 €</b>	
<b>Dépenses :</b>	<b>21 437 €</b>	
<b>Equilibre :</b>	<b>63 €</b>	<b>La formation est autofinancée</b>



PRESENTATION DE LA FORMATION

**3.1. Objectifs de la formation**

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche **RNCP** pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

- 1/ Acquérir les notions cliniques fondamentales de la psychanalyse
- 2/ Acquérir les notions métaphysiologiques de la psychanalyse
- 3/ Comprendre et pouvoir transmettre les notions théoriques principales en psychanalyse
- 4/ Etre capable de produire une présentation d'un cas clinique qui utilise l'outil psychanalytique pour sa compréhension

La formation devrait permettre pour les étudiants au moins au niveau M1 de participer à des projets de recherche en analyse et/ou en psychopathologie clinique, Par exemple : se développe au sein de la francophonie la validation d'outils de cotation et/ou d'évaluation fondés sur la psychopathologie, Les étudiants auront ainsi acquis les bases leur permettant de s'intégrer à d'éventuels projets de recherche.

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
  - les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche **RNCP** pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)
- Compétences attendues : Connaissances approfondies des concepts fondamentaux psychanalytiques. Capacité à réaliser puis rédiger et exposer un cas clinique et/ou un suivi de patient selon ces principes fondamentaux. Compréhension du fonctionnement d'une institution à partir des outils des pensées et des concepts développés en psychanalyse. Connaissances des évolutions modernes en lien avec les changements sociétaire : trauma ; identité de genre

**3.3. Organisation pédagogique**

- Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.
- La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

Chaque unité d'enseignement permet d'aborder graduellement l'ensemble des notions psychanalytiques pour l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

Il abordera un sujet très important qui est l'application de la psychanalyse dans la vie quotidienne de la psychiatrie. Nous développerons en quoi elle est un outil de travail nécessaire et indispensable pour la prise en charge des patients.

L'équipe pédagogique comprendra des universitaires de psychiatrie et psychologues ainsi que des membres adhérents ou titulaires appartenant à la Société Psychanalytique de Paris.

**3.4. Modalités d'enseignement**

- Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.
- Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)
- L'adaptation à un public spécifique

Les modalités d'enseignement mis en place seront **hybrides**, en présentiel pour les étudiants locaux et/ou sous forme de visio pour ceux qui seraient à distance ou ne pourraient se déplacer.

Le laboratoire CoBTek EU 2527 ainsi que le Hôpitaux Pédiatriques de Nice CHU-Lenval possèdent le matériel informatique nécessaire pour sa mise en place.

**La formation se tiendra une fois par mois**, alternera des séances de séances de groupe entier et des séances de travail clinique en petit groupe. **Le rythme des cours est donc une fois par mois le vendredi de 9h à 18h et samedi matin tout au long de l'année universitaire.**

Une journée annuelle scientifique sera adossée au DU.

**3.5. Positionnement dans l'environnement**

- Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs
- La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

Ce DU sera la seule DU proposée au sein d'une FAC de médecine. Il s'inscrit dans le milieu écologique actuel universitaire et hospitalier où la place du psychotraumatisme qui est au fondement de la théorie analytique est de plus en plus importante.

Ce DU se fera en partenariat avec le DU psychotrauma porté par les Professeurs GARCIA et BENOIT et propose une thématique complémentaire aux formations proposées. Il s'articulera aussi dans le parcours M1-M2 psychotrauma coordonné par Andréa SOUBELET, Michel BENOIT, Florence ASKENAZY et avec le parcours M1-M2 coordonné par Jean-Michel VIVES

**3.6. Public visé et effectifs attendus**

Les étudiants seront acceptés sur dossier et lettre de motivation

**- Etudiants en médecine à partir du M1**

- Internes en médecine, **Pour tous les autres étudiants hors médecine le niveau minimum requis d'entrée est M2**
- Etudiants en psycho à partir du M2
- Etudiants en orthophonie à partir du M2
- Etudiants en motricité à partir de la 3ème année
- Etudiants en SHS à partir du M2 – Philo-socio-anthropo
- Orthophonistes
- Infirmiers psychomotriciens
- Psychologues
- Médecins

**3.7. Liens avec le monde socio-économique :**

- Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

RAS

**3.8. Suivi de formation**

- Préciser les événements liés à cette formation (date de création, modification, etc.)

Création 2021

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	A partir de juin ou août			
Date de fermeture de la campagne :	A partir d'août ou octobre			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :	en fonction de la période choisie			
Capacité d'accueil :	MINIMUM 16 - MAXIMUM 30			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Non			
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non			
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez): Diplôme attestant Master 1 minimum	Oui	Obligatoire	Préciser les critères :	
Entretien Oral :	Non			

FICHE DE SOUTENABILITE

<b>Intitulé du diplôme :</b>	DU NOTIONS ET CONCEPTS FONDA	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité
Composante :	Médecine	
Champ :	BSS	
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	Bac+4	

Détermination des droits d'inscription

Droits systématiques :	57 €	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation	
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	1 100 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	tout public
Droit d'inscription n°2 (DI 2):	350 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	internes de Nice
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	
Droit contrat d'apprentissage :			
Droit formation continue :			

Equilibre financier

	Nombre d'apprenants	Recettes DI	Autres recettes	
Nb d'apprenants DI 1:	26	28 600 €	Subventions:	Précisez les sources :
Nb d'apprenants DI 2:	4	1 400 €	Conventions :	Préciser les sources :
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :	
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :	Précisez les sources :
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :				
Nb d'apprenants formation continue :				
<b>TOTAL RECETTES DI:</b>		<b>30 000,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES AUTRES:</b>	<b>- €</b>
Dépenses	Nombre d'HEQTD	% non mutualisés	Coût affecté	
<b>Coût des heures de formation</b>	<b>96,00</b>		<b>4 983 €</b>	
H. assurées par des permanents	36,00	100%	1 547 €	
H. assurées par des vacataires	60,00	100%	3 436 €	
<b>Encadrement et coordination</b>	<b>Nombre d'HEQTD</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>	
Suivis des projets tuteurés et/ou des stages et alternants			- €	
Autres frais de coordination			- €	
PRP/PCA (personnel permanent)			- €	
<b>Coût personnel en soutien</b>	<b>Nombre d'ETP</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>- €</b>	
Recherche et mise en œuvre de R. P.			- €	
Suivi et gestion spécifique des étudiants			- €	
Participation à la gestion de la formation			- €	
<i>dont personnel payé en central/org. Extér.</i>			- €	
<b>Coût de fonctionnement spécifique</b>	<b>Montant</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>18 400,00 €</b>	
Fournitures spécifiques diverses			- €	
déplacements des intervenants	4000	100%	4 000,00 €	
Frais de réception			- €	
Autres prestations	14400	100%	14 400,00 €	

<b>Recettes :</b>	<b>30 000 €</b>	
<b>Dépenses :</b>	<b>23 383 €</b>	
<b>Equilibre :</b>	<b>6 617 €</b>	<b>La formation est autofinancée</b>

## Fiche Maquette DU : NOTIONS ET CONCEPTS FONDAMENTAUX EN PSYCHANALYSE

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
Initiation à la pensée Freudienne				4	10		
		1/ Etude des textes princeps					
		2/ Fondements théoriques					
		3/ Névrose - la pulsions - le rêve - psychose - les topiques - perversion					
		4/ Qu'est ce qu'une cure analytique					
		5/ Notion de transfert					
Initiation à la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent				4	10		
		1/ Etude des textes princeps					
		2/ Comment se pratique une psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent					
		3/ Psychanalyse et avancée en psychiatrie de l'enfant					
		4/ Psychanalyse et avancée en psychiatrie de l'adolescent - ex : TCA					
Initiation à la psychanalyse appliquée à la psychiatrie				4	10		
		1/ Etudes des textes princeps					
		2/ La psychanalyse en institution					
		3/ La psychanalyse dans la pratique pédopsychiatrique : apports et limites					
		4/ La pratique des groupes thérapeutiques					
		5/ La pratique des groupes de soignants					
Initiation à la pensée post-Freudienne				4	10		
		1/ Etudes des auteurs et textes princeps					
		2/ Etat limite - Psychose blanche					
		3/ Psychosomatique					
		4/ Psychiatrie transculturelle					
Histoire de la psychanalyse				4	10		
		1/ Charcot et l'hypnose avant Freud					
		2/ Les début de la psychanalyse					
		3/ La psychanalyse avant la seconde guerre mondiale					
		4/ La psychanalyse dans le monde de la seconde guerre mondiale à nos jours					
		5/ Les grandes figures de la psychanalyse : Freud ; Ferenczi ; Klein ; Winnicott					
Psychanalyse et problématique contemporaine				4	10		
		1/ Théorie de l'attachement					
		2/ Théorie du genre et identité					
		3/ Psychanalyse du bébé					
		4/ Le trauma					

24

60

84

HEQTD 96